

NOTE D'INFORMATION

n° 22.22 – Juillet 2022

L'apprentissage au 31 décembre 2021

Ministère de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald

Auteurs : Aurélie Demongeot, Fabienne Lombard, DEPP-A1

Édition : Aurélie Bernardi

Maquettiste : Frédéric Voiret

e-ISSN 2431-7632

► Au 31 décembre 2021, les centres de formation d'apprentis accueillent 834 100 apprentis, soit une augmentation de 32,5 % par rapport à 2020, après 31,5 % l'année d'avant, une hausse historique depuis le début des années 2000. 7,2 % des 16-29 ans sont ainsi en apprentissage. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire continuent d'augmenter (+ 15,7 % après + 11,4 % l'an dernier), et la croissance de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur est encore à un niveau très élevé (+ 48,3 % après + 58,6 % en 2020). Après une troisième, un élève sur vingt s'oriente vers une formation professionnelle sous apprentissage. Près d'un apprenti sur quinze est accueilli dans un EPLE (établissement public local d'enseignement).

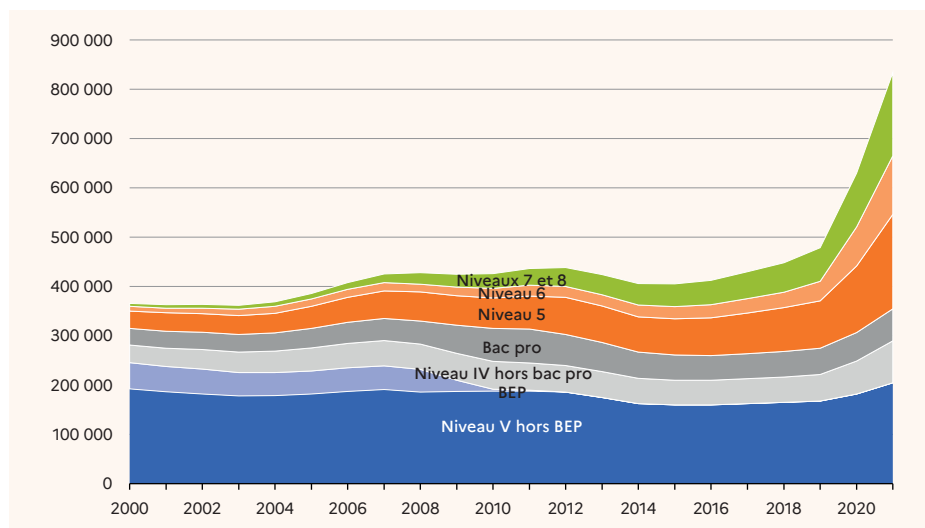
► Au 31 décembre 2021, 834 100 apprentis sont inscrits dans un centre de formation des apprentis en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) (voir « Pour en savoir plus » – source et définitions). La nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Poursuite de la hausse des effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire : plus de quatre apprentis sur dix préparent un diplôme du second degré

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution ces quinze dernières années : croissance soutenue entre 2003 et 2007 puis stagnation jusqu'en 2012, la baisse dans le secondaire étant compensée par l'augmentation dans le supérieur. En 2013 et 2014, les effectifs d'apprentis baissent, mais uniquement en raison d'une diminution en CAP, puis se stabilisent en 2015. Depuis 2016, ils repartent à la hausse avec une forte accélération depuis 2020 : ils progressent de 32,5 % en 2021, croissance la plus importante des effectifs d'apprentis depuis vingt ans après 31,5 % en 2020 [↘ figure 1](#).

Cette dynamique est particulièrement tirée par les effectifs des jeunes préparant un diplôme du supérieur (+ 48,3 % en 2021). Les effectifs de jeunes préparant un diplôme du second degré progressent toujours, mais à un rythme nettement moindre que ceux du supérieur tout en étant sur une dynamique rompant avec celle des années

1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2021



Champ : France métropolitaine + DROM.
Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP

précédentes [↘ figure 2](#). En effet, on observe une hausse pour la cinquième année consécutive (+ 15,7 %, soit 48 100 jeunes de plus par rapport à 2020), en contraste avec la période de baisse continue entre 2008 et 2016. Les effectifs augmentent dans toutes les formations, de 7,6 % en CAP, de 12,7 % en baccalauréat professionnel et surtout de façon très soutenue dans les autres diplômes de niveau 3 (+ 75,4 %) et de niveau 4 (+ 63,8 %), qui concernent essentiellement des certifications professionnelles relevant du ministère chargé du Travail.

Au total, 43 % des apprentis sont dans des formations du secondaire, de niveau inférieur ou égal au baccalauréat (soit 354 400 apprentis).

Croissance toujours soutenue dans l'enseignement supérieur

L'apprentissage est possible dans l'enseignement supérieur depuis la réforme Séguin en 1987. Mais son développement ne se réalise qu'à partir du milieu des années 1990 et s'amplifie nettement avec l'ouverture des licences et des masters suite à la réforme LMD (licence, master, doctorat) dans les années 2000.

En 2021, 479 600 apprentis suivent une formation du supérieur en apprentissage. La hausse amorcée en 2015 se poursuit, mais moins fortement qu'en 2020 (+ 48,3 % contre + 58,6 % en 2020). L'augmentation du nombre d'apprentis était plus modérée en

2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

| | Diplôme | Effectifs d'apprentis | | | Poids de la formation en 2021 (%) | Part des filles en 2021 (%) | Effectifs d'entrants en apprentissage | | |
|-------------------|--------------|-----------------------|----------------|---------------|-----------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|----------------|---------------|
| | | 2020 | 2021 | Évolution (%) | | | 2020 | 2021 | Évolution (%) |
| Niveau 3 | CAP | 161 458 | 173 683 | 7,6 | 20,8 | 26,6 | 90 814 | 101 750 | 12,0 |
| | MC | 7 754 | 8 344 | 7,6 | 1,0 | 38,0 | 7 721 | 8 289 | 7,4 |
| | Autres | 12 856 | 22 548 | 75,4 | 2,7 | 42,9 | 11 147 | 20 272 | 81,9 |
| | Total | 182 068 | 204 575 | 12,4 | 24,5 | 28,8 | 109 682 | 130 311 | 18,8 |
| Niveau 4 | Bac pro | 57 452 | 64 720 | 12,7 | 7,8 | 20,8 | 22 708 | 27 321 | 20,3 |
| | BP | 43 855 | 47 584 | 8,5 | 5,7 | 45,9 | 24 788 | 25 205 | 1,7 |
| | Autres | 22 929 | 37 555 | 63,8 | 4,5 | 48,9 | 19 438 | 32 164 | 65,5 |
| | Total | 124 236 | 149 859 | 20,6 | 18,0 | 35,8 | 66 934 | 84 690 | 26,5 |
| Secondaire | | 306 304 | 354 434 | 15,7 | 42,5 | 31,8 | 176 616 | 215 001 | 21,7 |
| Niveau 5 | BTS | 109 480 | 156 824 | 43,2 | 18,8 | 43,2 | 70 921 | 94 980 | 33,9 |
| | DUT | 9 393 | 8 013 | -14,7 | 1,0 | 39,6 | 6 195 | 4 772 | -23,0 |
| | Autres | 16 667 | 26 728 | 60,4 | 3,2 | 45,3 | 13 500 | 20 838 | 54,4 |
| | Total | 135 540 | 191 565 | 41,3 | 23,0 | 43,3 | 90 616 | 120 590 | 33,1 |
| Niveau 6 | Licence | 34 602 | 43 062 | 24,4 | 5,2 | 44,7 | 34 199 | 42 556 | 24,4 |
| | BUT | 0 | 2 332 | - | 0,3 | 39,7 | 0 | 2 316 | - |
| | Autres | 44 392 | 73 621 | 65,8 | 8,8 | 54,8 | 36 662 | 57 762 | 57,6 |
| | Total | 78 994 | 119 015 | 50,7 | 14,3 | 50,8 | 70 861 | 102 634 | 44,8 |
| Niveaux 7 et 8 | Ingénieur | 27 185 | 29 950 | 10,2 | 3,6 | 19,9 | 10 184 | 13 130 | 28,9 |
| | Master | 28 185 | 39 593 | 40,5 | 4,7 | 55,0 | 19 702 | 28 293 | 43,6 |
| | Autres | 53 427 | 99 506 | 86,2 | 11,9 | 53,0 | 38 913 | 63 916 | 64,3 |
| | Total | 108 797 | 169 049 | 55,4 | 20,3 | 47,6 | 68 799 | 105 339 | 53,1 |
| Supérieur | | 323 331 | 479 629 | 48,3 | 57,5 | 46,7 | 230 276 | 328 563 | 42,7 |
| Total | | 629 635 | 834 063 | 32,5 | 100,0 | 40,4 | 406 892 | 543 564 | 33,6 |

Note : Autres = certifications professionnelles, diplômes du CNAM, diplômes des grandes écoles, etc.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP


2015 et 2016. L'augmentation des effectifs de niveau 5 reste quasi stable cette année (+ 41,3 %), les effectifs en BTS, principal diplôme de l'enseignement supérieur délivré par l'apprentissage augmentent de plus de 47 300 apprentis. Cette année, les effectifs des autres diplômes, telles les certifications professionnelles du ministère chargé du Travail et des autres organismes, augmentent moins rapidement qu'en 2020 (+ 60,4 % contre 96,3 % en 2020). Le nombre d'apprentis en DUT commence à baisser car ce diplôme est remplacé progressivement par le Bachelor universitaire de technologie (BUT), diplôme de niveau 6 et qui enregistre 2 300 apprentis en 2021. Le nombre d'apprentis en niveau 6 croît, avec + 65,8 % pour les autres diplômes de niveau 6 (certifications professionnelles du ministère chargé du Travail, des chambres des métiers et de la santé) dont les effectifs sont à deux fois supérieurs à ceux en licence. Le nombre d'apprentis en BUT s'élève à 2 300, l'année 2021 est la première année de cette formation. Le nombre d'apprentis en niveau 7 et 8 continue d'augmenter fortement (+ 55,4 %) pour tous les types de diplômes : les effectifs en diplôme d'ingénieur croissent de 10,2 % et ceux en master de 40,5 %. Dans les autres diplômes de ce niveau, ils augmentent de 86,2 %, tels les diplômes des grandes écoles.

Augmentation marquée de 33,6 % des entrées en apprentissage

Au 31 décembre 2021, on dénombre 543 600 nouveaux apprentis (voir « Pour en savoir plus » – source et définitions), soit une augmentation de 33,6 % par rapport au 31 décembre 2020. Celle-ci provient de la hausse importante de 42,7 % des entrées dans les formations d'enseignement supérieur (+ 98 287 jeunes) et de celle de 21,7 % des entrées dans les formations d'enseignement secondaire (+ 38 385 jeunes). Parmi les formations du secondaire, l'évolution est élevée pour les autres diplômes de niveaux 3 (+ 81,9 %) ainsi que les autres diplômes de niveau 4 (+ 65,5 %). Dans l'enseignement supérieur, les entrées en apprentissage augmentent pour les trois niveaux et surtout pour les autres diplômes de niveau 7 et 8 (64,3 %) et pour les autres diplômes de niveau 6 (57,6 %). Les BTS, licence, master, les diplômes d'ingénieur enregistrent une croissance comprise entre 24,4 % et 43,6 %. Les entrées en DUT décroissent (- 23,0 %) en raison de la disparition progressive de ce diplôme, au profit du nouveau diplôme (BUT) dont les entrées concernent 2 300 apprentis. La hausse des entrées en apprentissage entre 2020 et 2021 concerne en majorité tous les secteurs, particulièrement celui du commerce et de la vente (31 344 entrées), de l'informatique (10 203 entrées), de la

communication (9 734 entrées), alors que le secteur des arts plastiques voit son effectif d'entrants diminuer de 204 apprentis. Globalement, les secteurs de production dans le secondaire restent majoritaires en matière d'entrées en formant près de 59 % des apprentis. En revanche, dans le supérieur le rapport s'inverse au profit des spécialités de services (près de 77 % des apprentis).

8,8 % des entrants en apprentissage viennent d'une classe de troisième

Les entrants en apprentissage sont issus principalement du second degré (43,5 %) et du supérieur (35,3 %). Les entrées en apprentissage se font globalement pour 9 % après une troisième, pour 24 % après un second cycle professionnel et pour 10,3 % après un second cycle général ou technologique  **figure 3**. Ces proportions sont en baisse, en lien avec la forte progression de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. En revanche les autres origines progressent. Un tiers des entrants (35,3 %) vient de l'enseignement supérieur, soit de 3,4 points de plus que l'an dernier. Les entrées en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage, soit 8,5 %, sont en baisse de 0,6 point par rapport à 2020.

Si on se restreint aux entrées dans l'apprentissage dans l'enseignement secondaire, les entrants viennent pour 23 % après une troisième, pour 41,8 % après un second cycle professionnel et pour 9,7 % après un second cycle général ou technologique. Les entrées en apprentissage après un contrat de professionnalisation, une période de stage, d'emploi ou de chômage, soit 10,3 %, sont en hausse de 1,2 point. 4,9 % des apprentis viennent par ailleurs d'une formation dans l'enseignement supérieur. Les entrants dans une formation du supérieur sont originaires d'une formation du second cycle professionnel dans 12,4 % des cas alors qu'ils sont 10,7 % à venir du second cycle général ou technologique. Enfin, les entrées à l'issue du premier cycle du second degré sont issues principalement d'une troisième.

La part des sortants de troisième se dirigeant vers une formation en apprentissage augmente et passe à 5,4 % en progression de 0,5 point par rapport à 2020 ↘ **figure 4**. L'orientation vers la seconde générale ou technologique absorbe 64,2 % des sortants de troisième et 26,9 % d'entre eux se dirigent vers une formation professionnelle sous statut scolaire.

Quatre filles sur dix sont des apprentis

La part des filles dans les effectifs de l'apprentissage a gagné 3,3 points par rapport à 2020 et atteint 40,4 % en 2021. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en partie en lien avec les spécialités de formation. En effet, si la répartition est pratiquement paritaire dans le domaine des services, le domaine de la production est très majoritairement masculin. Or le poids relatif des formations de la production diminue quand le niveau de diplôme augmente, et la part de filles augmente : elle est de 28,8 % au niveau 3, de 35,8 % au niveau 4 et atteint 50,8 % au niveau 6. Aux niveaux 7 et 8, la part des filles est de 47,6 % en 2021. L'évolution de la part des filles est positive pour les niveaux de formation et varie entre 0,4 et 3,4 points. En lien avec cette représentativité croissante des filles avec le niveau, l'âge moyen des filles est plus élevé que pour les garçons (21,3 ans contre 20,2 ans).

6,8 % d'apprentis en EPLE avec une hausse marquée des effectifs d'apprentis en baccalauréat professionnel

Au 31 décembre 2021, 56 576 apprentis suivent une formation en établissement

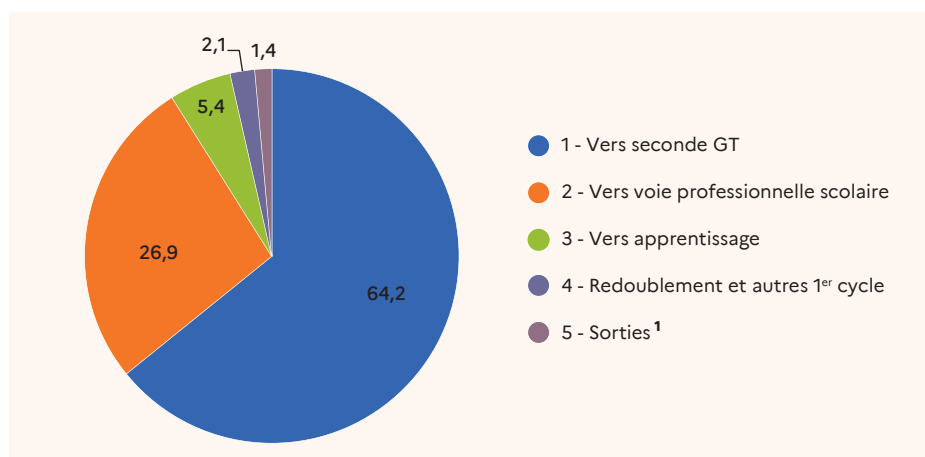
3 La situation antérieure des entrants en apprentissage en 2021

| | Situation antérieure des entrants en apprentissage | Répartition des entrants en apprentissage selon leur situation antérieure | Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du secondaire selon leur situation antérieure | Répartition des entrants en apprentissage dans une formation du supérieur selon leur situation antérieure |
|--|--|---|--|---|
| Premier cycle second degré | 49 771 | 9,2 | 23,1 | 0,1 |
| <i>dont troisième</i> | 47 648 | 8,8 | 22,1 | 0,0 |
| Second cycle GT | 55 977 | 10,3 | 9,7 | 10,7 |
| Second cycle pro | 130 697 | 24,0 | 41,8 | 12,4 |
| <i>dont CAP</i> | 51 616 | 9,5 | 23,5 | 0,4 |
| <i>dont bac professionnel</i> | 59 516 | 10,9 | 13,3 | 9,4 |
| Études supérieures | 191 930 | 35,3 | 4,9 | 55,2 |
| <i>dont BTS</i> | 57 559 | 10,6 | 2,0 | 2,0 |
| Contrat professionnel, formation continue, stage, emploi ou sans emploi | 46 236 | 8,5 | 10,3 | 7,4 |
| Autre | 68 953 | 12,7 | 10,3 | 14,3 |
| Total | 543 564 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Champ : France métropolitaine + DROM.
Sources : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP

4 Orientation à l'issue de la troisième à la rentrée 2021 (en %)



1. Sorties vers les formations sociales ou de la santé, vers le marché du travail ou départs à l'étranger.

Champ : France Métropolitaine + DROM (y compris Mayotte).

Source : DEPP, enquête SIFA et Système d'information Scolarité ; ministère chargé de l'agriculture, Safran.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP

5 Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2021

| | Apprentis en EPLE | Ensemble des apprentis | Part en EPLE | Évolution EPLE 2021-2020 (%) |
|----------------------------------|-------------------|------------------------|--------------|------------------------------|
| Niveau 3 | 13 454 | 204 575 | 6,6 | 6,8 |
| <i>dont CAP</i> | 12 294 | 173 683 | 7,1 | 5,3 |
| Niveau 4 | 16 546 | 149 859 | 11,0 | 18,7 |
| <i>dont brevet professionnel</i> | 3 768 | 47 584 | 7,9 | -2,9 |
| <i>dont bac professionnel</i> | 11 667 | 64 720 | 18,0 | 26,2 |
| Niveau 5 | 24 628 | 191 565 | 12,9 | 21,9 |
| <i>dont BTS</i> | 24 219 | 156 824 | 15,4 | 21,5 |
| Niveaux 6, 7 et 8 | 1 948 | 288 064 | 0,7 | 40,4 |
| Total | 56 576 | 834 063 | 6,8 | 17,6 |

Champ : France métropolitaine + DROM.

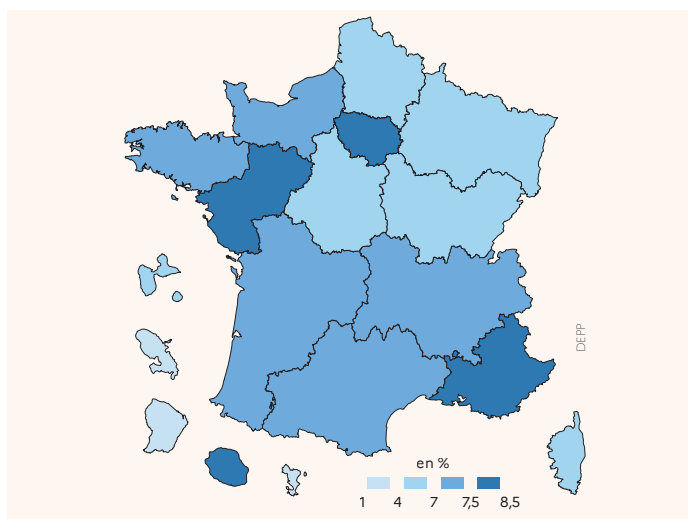
Sources : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP

public local d'enseignement, soit 6,8 % des apprentis ↘ **figure 5**. Ces effectifs sont en hausse de 17,6 % après 9,9 % en 2020. Les niveaux 3 et 4 accueillent respectivement 13 000 et 17 000 apprentis, alors que les

niveaux 6, 7 et 8 en accueillent globalement 2 000. Quant au niveau 5, il accueille 24 600 apprentis en EPLE. La part de l'apprentissage en EPLE la plus importante est pour le baccalauréat professionnel avec

7 Poids de l'apprentissage parmi les 16-29 ans en 2021 (en %)

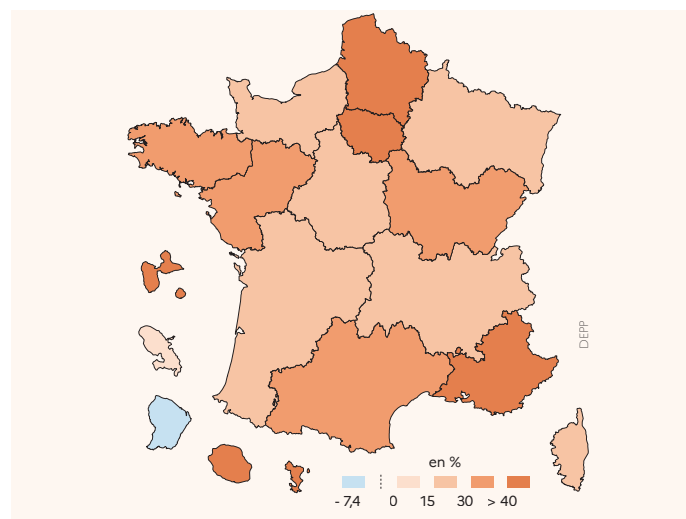


Champ : France métropolitaine + DROM.

Sources : DEPP, enquête SIFA ; Insee, traitement DEPP pour les effectifs de population.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP

9 Évolution des effectifs d'entrées en apprentissage entre 2020 et 2021



Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 22.22. DEPP

18,0 % et pour le BTS avec 15,4 %. Entre 2020 et 2021, le nombre d'apprentis en EPLE préparant une formation de niveau 4 et de niveau 3 croît respectivement de 18,7 % et 6,8 % avec la plus forte hausse pour les bac professionnels (+ 26,2 %). En lien avec le nombre croissant d'apprentis préparant un BTS, le niveau 5 progresse de 21,9 %. Les effectifs des niveaux 6, 7 et 8, beaucoup plus faibles, augmentent de 40,4 % cette année. La région académique Grand Est accueille à elle seule 17,2 % de l'ensemble de ces apprentis, l'académie de Strasbourg ayant une longue tradition d'apprentissage public.

Hausse des effectifs d'apprentis dans toutes les régions académiques

Au 31 décembre 2021, sept régions académiques forment chacune plus de 60 000 apprentis. En 2021, l'Île-de-France figure au premier rang, en accueillant 183 000, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (102 300) (voir « Pour en savoir plus » – figure 6). Ces sept régions académiques représentent plus de six apprentis sur dix au total. Entre 2020 et 2021, toutes les régions-académiques métropolitaines enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis. Cette croissance est surtout marquée pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 44,5 %), suivie de près par la région Île-de-France, toutes deux portées par une forte croissance des apprentis dans le supérieur. Dans les DROM, les variations sont toutes positives, comprises entre + 3,3 % et + 54,8 %, mais elles concernent des effectifs plus faibles que ceux des régions métropolitaines. L'évolution globale du nombre des apprentis dans les formations du secondaire (+ 15,7 %) est

positive dans toutes les régions académiques hormis la Martinique (- 9,8 %). Pour les formations du supérieur, l'évolution est plus forte en moyenne (+ 48,4 %) et elle est positive dans toutes les régions académiques. La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître de grandes disparités régionales. Ainsi, la concentration des effectifs dans certaines régions académiques ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle de ces régions. En effet, les régions académiques qui accueillent le plus grand nombre d'apprentis ne sont pas celles qui ont le poids de l'apprentissage le plus élevé parmi leurs jeunes de 16-29 ans. Cette proportion varie en effet hors DROM de 5,0 % pour la région académique de Corse à 8,3 % pour les Pays de la Loire, elle est de 7,9 % pour l'Île-de-France ↘ figure 7. Dans les DROM, le poids de l'apprentissage le plus faible est à Mayotte (1,0 %). Au niveau national, l'apprentissage concerne 7,2 % des jeunes de 16 à 29 ans. En France métropolitaine, entre 2020 et 2021, les régions académiques enregistrent une croissance de leur nombre d'entrées en apprentissage (voir « Pour en savoir plus » – figure 8) ↘ figure 9. Cette croissance varie de + 21,6 % (Auvergne-Rhône-Alpes) à + 44,7 % (Île-de-France). Dans les DROM, seule La Guyane connaît une baisse de son nombre d'entrées en apprentissage (- 7,4 %) liée au recul de 25,1 % des entrées au niveau du supérieur.

Les apprentis sont accueillis dans 2 791 CFA

La hausse observée en 2019 et 2020 du nombre d'établissements accueillant des apprentis s'est poursuivie en 2021 : elle est de 30 % par rapport à 2020, soit 650 établissements supplémentaires. En 2021, les apprentis sont inscrits dans 2 791 CFA, formés dans 5 992 sites de formation. Un CFA a en moyenne 2,5 sites de formation. Le nombre de sites peut atteindre 96, mais 82 % des CFA sont sur un site unique. En moyenne, le nombre d'inscrits par CFA est de 299 (le plus important accueille 11 550 inscrits) et le nombre de formations suivies est de 10. Par site de formation, le nombre moyen d'apprentis est de 139 et le nombre moyen de formations dispensées est de six. Les apprentis sont formés sur 2 895 formations dont 73,4 % relèvent du supérieur. Les niveaux 6,7 et 8 comptabilisent respectivement 780 et 956 formations alors que les autres niveaux en comptabilisent entre 333 et 436. Plus de 1 500 formations relèvent de la catégorie des services sur 27 groupes de spécialités différents. Près de 1 200 formations relèvent de la catégorie de la production sur 30 groupes de spécialité. La majorité des CFA (42 %) propose à la fois des formations du secondaire et du supérieur et le reste se répartit équitablement entre ceux qui proposent uniquement des formations du supérieur (28 %) ou uniquement des formations du secondaire (30 %). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 22.22, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques